

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00044
Numéro SIREN : 377 080 445
Nom ou dénomination : LOCARMOR

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2020 sous le numéro de dépôt 3487

LOCARMOR
Société par actions simplifiée
au capital de 1 009 000 euros
Siège social : 5, rue Rontgen - Zone Industrielle de Kernevez,
29104 QUIMPER
377 080 445 RCS QUIMPER

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2020

13 AOUT 2020

29000 QUIMPER

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 2 999 018,48 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 1 866 650,00 euros
Soit 370 euros par action

- Le solde au compte "autres réserves" 1 132 368,48 euros
qui s'élève ainsi à 10 968 022,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 : 697 219,00 euros, soit 138,20 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 414,60 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 696 804,40 euros

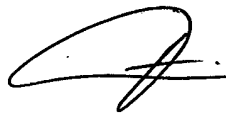
Exercice clos le 31 décembre 2017 : 1 306 655,00 euros, soit 259,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 777,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 305 878,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 686 120,00 euros, soit 136,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 408,00 euros dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 685 712,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Yannick CRENN



YC

Désignation de l'entreprise : SAS LOCARMOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 5 rue Röntgen		29104 QUIMPER CEDEX			
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/> *			
Numéro SIRET* 3 7 7 0 8 0 4 4 5 0 0 2 2 6					
		Exercice N clos le, 31/12/2019			
		N-1 31/12/2018			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
	Frais de développement * CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	426 485	422 932	
	Fonds commercial (I) AH	AI	720 000	720 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	200 188	200 188	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	Terrains AN	AO			
	Constructions AP	AQ	339 463	138 096	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	19 806 890	17 052 139	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	12 013 243	9 409 663	
Immobilisations en cours AV	AW	416 950	416 950		
Avances et acomptes AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU	CV	6 000	6 000	
	Créances rattachées à des participations BB	BC			
	Autres titres immobilisés BD	BE			
	Prêts BF	BG			
Autres immobilisations financières* BH	BI	292 828	10 907		
TOTAL (II) BJ	BK	34 222 047	27 033 738		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	291 593	291 593
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	1 864 940	1 864 940
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	12 520 545	745 122
		Autres créances (3) BZ	CA	3 886 849	3 886 849
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	625
Disponibilités CF	CG		4 488 641	4 488 641	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		475 368	475 368	
TOTAL (III) CJ	CK	23 528 561	745 122		
Complexes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	57 750 608	27 778 861	
Renvois : (1) Dont droit au bail CP		10 000	0		
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR			102 496		
(3) Part à plus d'un an :					
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Désignation de l'entreprise : SAS LOCARMOR

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....0.0.9.....0.0.0.....)	DA	1 009 000	1 009 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 900	100 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	9 835 654	8 362 556
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 999 018	2 159 218
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	13 944 572	11 631 674
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 000	84 500
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	50 000	84 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 905 454	3 945 823
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 630 757	3 392 673
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 273 048	4 448 604
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	467 910	326 405
Autres dettes	EA	692 769	487 119	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 237	4 370
TOTAL (IV)	EC	15 977 176	12 604 992	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	29 971 748	24 321 166	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 668 306	9 861 875	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS LOCARMOR				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 082 103	FB		FC	12 082 103	7 305 456	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	45 096 584	FH		FI	45 096 584
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		57 178 687	FK		FL	57 178 687	48 470 806
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	3 080	7 378	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	444 017	389 938	
	Autres produits (1) (11)					FQ	21 547	15 680	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	57 647 331	48 883 802
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 987 773	4 580 058	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(353 283)	(211 505)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	559 286	602 773	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(27 716)	(42 790)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	28 256 042	26 532 115	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 212 584	1 191 104	
	Salaires et traitements*					FY	11 239 443	10 548 584	
	Charges sociales (10)					FZ	3 621 602	3 430 900	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	1 702 307	1 424 982
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	61 616
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		50 000
	Autres charges (12)						GE	26 466	26 355
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	53 286 121	48 303 851
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 361 210	579 951	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16 647	4 881	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	16 647	4 881	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	64 948	60 300	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	64 948	60 300	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(48 302)	(55 419)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 312 909	524 532	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LOCARMOR		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 280	2 146	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 750 527	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		37 621	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 280	1 790 295	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	199	47 813	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	23 705	41 446	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	229	26	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	24 133	89 285	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(15 853)	1 701 009	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	427 720		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	870 317	66 323	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	57 672 258	50 678 978	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	54 673 240	48 519 760	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 999 018	2 159 218	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	17 355	9 395
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	11 282 914	10 958 857
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	10 800		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	16 417	4 546	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	257 682	118 782	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	387 596	304 091	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
Dont cotisations Madelin	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe		24 133	8 280		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		
Régularisation IJ			8 389		
Régularisation tiers			8 966		
Régularisation tiers		10 800			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 29 971 747.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 57 178 686.76 Euros et dégagant un bénéfice de 2 999 018.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1 - Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec la situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement des ses comptes au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

2- Information au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions des articles L 832-2, L 833-2 et L 834-2 du Plan Comptable Général, sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer momentanément ses établissements entre le 17/03 et le 31/03/2020. Une réouverture échelonnée a eu lieu à compter du 01/04/2020 avec un effectif réduit jusqu'au 31/05/2020. Le chiffre d'affaires et l'activité de l'entreprise ont donc été impactés.

3- Incertitudes pesant à la date d'arrêté des comptes sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

A la date d'établissement des comptes annuels 2019, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les dispositions suivantes :

- Mise en place des mesures sociales selon les besoins et les services : recours à l'activité partielle, arrêts de travail pour garde d'enfants

- Mises en place de mesures financières : report de 6 mois des échéances de crédit-bail et d'emprunts, demande d'un Prêt Garanti par l'Etat (P.G.E.) en cours d'élaboration.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- classement en chiffre d'affaires des produits de cession de matériels d'occasion afin présenter les comptes selon les pratiques en cours dans la profession et en considérant qu'il s'agit d'une activité courante et récurrente ;

- incidence :

- * le prix de vente de matériels d'occasion s'est élevé à 2 457 162 € en 2019 contre 1 750 527 € en 2018,

- * le chiffre d'affaires 2019 se trouve majoré d'autant, ainsi que la marge commerciale et le résultat d'exploitation. A l'inverse, le résultat exceptionnel est minoré.

Informations générales complémentaires

La société n'a pas au cours de l'exercice clos le 31/12/2019 enregistré de modifications notables tant en ce qui concerne son activité et ses effectifs que sa structure juridique.

Le groupe constitué par les sociétés :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- SAS LOCARMOR
- SAS FINANCIERE B2C

a opté, à compter du 01/01/2016, pour le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Une convention d'intégration fiscale conclue entre les sociétés règle la répartition de l'impôt : le résultat comptable de la filiale, la SAS LOCARMOR, n'est pas impacté par l'intégration fiscale. La société mère est seule bénéficiaire de l'économie d'impôt résultant de cette convention.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 346 673	
Constructions sur sol propre	77 278		
Constructions sur sol d'autrui	255 241		6 944
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 010 233		1 460 244
Installations générales agencements aménagements divers	7 408 621		458 862
Matériel de transport	2 447 729		99 081
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 469 271		183 333
Immobilisations corporelles en cours	40 000		416 950
	TOTAL	30 708 373	2 625 414
Autres participations	6 000		
Prêts, autres immobilisations financières	222 828		70 000
	TOTAL	228 828	70 000
	TOTAL GENERAL	32 283 875	2 695 414

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 346 673	1 346 673
TOTAL				
Constructions sur sol propre			77 278	77 278
Constructions sur sol d'autrui			262 185	262 185
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		663 587	19 806 890	19 806 890
Installations générales agencements aménagements divers			7 867 483	7 867 483
Matériel de transport		53 459	2 493 351	2 493 351
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		196	1 652 408	1 652 408
Immobilisations corporelles en cours	40 000	0	416 950	416 950
TOTAL	40 000	717 242	32 576 546	32 576 546
Autres participations			6 000	6 000
Prêts, autres immobilisations financières			292 828	292 828
TOTAL			298 828	298 828
TOTAL GENERAL	40 000	717 242	34 222 047	34 222 047

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	413 753	9 179		422 932
TOTAL				
Constructions sur sol propre	76 759	399		77 158
Constructions sur sol d'autrui	44 453	16 485		60 938
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 640 039	1 052 194	640 094	17 052 139
Installations générales agencements aménagements divers	5 310 091	395 017		5 705 108
Matériel de transport	2 310 382	81 009	53 041	2 338 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 218 353	148 024	172	1 366 205
TOTAL	25 600 078	1 693 128	693 307	26 599 899
TOTAL GENERAL	26 013 831	1 702 307	693 307	27 022 831

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	9 179				
TOTAL					
Constructions sur sol propre	399				
Constructions sur sol d'autrui	16 485				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 052 194				
Instal.générales agenc.aménag.divers	395 017				
Matériel de transport	81 009				
Matériel de bureau informatique mobilier	148 024				
TOTAL	1 693 128				
TOTAL GENERAL	1 702 307				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	84 500		34 500		50 000
TOTAL	84 500		34 500		50 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	10 907				10 907
Sur comptes clients	705 427	61 616	21 921		745 122
TOTAL	716 334	61 616	21 921		756 030
TOTAL GENERAL	800 834	61 616	56 421		806 030
Dont dotations et reprises d'exploitation		61 616	56 421		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	292 828	0	292 828
Clients douteux ou litigieux	893 662	893 662	
Autres créances clients	11 626 883	11 626 883	
Personnel et comptes rattachés	658	658	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 224	24 224	
Taxe sur la valeur ajoutée	772 626	772 626	
Divers état et autres collectivités publiques	212 507	212 507	
Groupe et associés	2 739 090	2 636 594	102 496
Débiteurs divers	137 745	137 745	
Charges constatées d'avance	475 368	475 368	
TOTAL	17 175 590	16 780 266	395 324

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 731	11 731		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 893 723	1 584 854	3 308 869	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 630 757	4 630 757		
Personnel et comptes rattachés	1 705 094	1 705 094		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 255 989	1 255 989		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 223 318	2 223 318		
Autres impôts taxes et assimilés	88 647	88 647		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	467 910	467 910		
Autres dettes	692 769	692 769		
Produits constatés d'avance	7 237	7 237		
TOTAL	15 977 175	12 668 306	3 308 869	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 179 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 225 344			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	5 045			5 045

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial Carhaix	300 000			300 000	
Fonds commercial Auray	400 000			400 000	
Fonds commercial Montoir	10 000			10 000	
Droit au Bail Paimpol	10 000			10 000	
Mali de Fusion Loc&Co	200 188			200 188	
Total	920 188			920 188	

Le mali de fusion correspond à la valeur du fonds de commerce Loc&Co constatée lors de la fusion du 04/10/2008.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Après contrôle de l'absence de perte de valeur, les fonds commerciaux n'ont pas donné lieu à dépréciation au 31/12/2019.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	401 880	100.00
Logiciels	24 407	50.00
Dépôt de marque	198	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 et 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	518 121
Autres créances	374 475
Total	892 596

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 731
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 907
Dettes fiscales et sociales	1 979 958
Autres dettes	620 479
Total	2 892 075

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	475 368
Total	475 368

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 237
Total	7 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	6 000		
Autres créances	2 739 090		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	9 472 456
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 159 218
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 631 674
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	11 631 674
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	-686 120
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	10 945 554
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-686 120
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-686 120

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

L'article R.233-14 11° du code de commerce stipule que soit mentionné de manière globale le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction des sociétés contrôlées. Attendu que le nombre de ces membres est très restreint, cette mention ne permet pas de donner une information globale, mais revient à donner une information individuelle; ce qui contrevient aux dispositions de l'article visé. Aussi, le montant de ces rémunérations n'est pas mentionné.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	33
Agents de maîtrise et techniciens	72
Ouvriers	274
Total	379

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 312 909	1 270 682
Résultat exceptionnel (hors participation)	-15 853	-400 364
Résultat comptable (hors participation)	4 297 056	870 318

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 34 449 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 34 449 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	325 615
Total	325 615

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CIO
 Montant initial de cette garantie : 163 450
 Montant restant dû en capital : 71 682
 Date de fin d'échéance de la garantie : 10/02/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : CRCA
 Montant initial de cette garantie : 586 000
 Montant restant dû en capital : 253 933
 Date de fin d'échéance de la garantie : 10/02/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de matériel et outillage

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions		10 041
Autres engagements donnés :		32 265 372
Redevances à courir de crédit-bail mobilier	32 265 372	
Total (1)		32 275 413

Engagements reçus

Caution solidaire SAS FINANCIERE B2C au profit du CIC	500 000
Total	500 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			53912551		53912551
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			12787819		12787819
- dotations de l'exercice			9 882 042		9 882 042
Total			22669861		22669861
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			22662271		22662271
- exercice			11340612		11340612
Total			34002883		34002883
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			10765657		10765657
- entre 1 et 5 ans			20895275		20895275
- à plus de 5 ans			59 975		59 975
Total			31720907		31720907
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			33 132		33 132
- entre 1 et 5 ans			499 127		499 127
- à plus de 5 ans			12 207		12 207
Total			544 466		544 466
Montant en charge sur l'exercice			11282914		11282914

Valeur d'origine des biens financés en crédit-bail au 31/12/2018 : 46 657 381 €
 Valeur d'origine des biens financés en crédit-bail en 2019 : 17 041 115 €
 Valeur d'origine des biens financés en crédit-bail dont le
 contrat s'est terminé en 2019 : 9 785 945 €
 Valeur d'origine des biens financés en crédit-bail au 31/12/2019 : 53 912 551 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
 Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance, un contrat en vue de couvrir les indemnités de fin de carrière. Les versements effectués au fil du temps ont permis de constituer une épargne qui s'élève à 261 130 € au 31/12/2019. Pour information, le tableau ci-dessous présente la dette actuarielle de la société en matière d'indemnités de fin de carrière au 31/12/2019.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
60 ans ou plus	moins de deux ans	23 914
55 à 59 ans	3 à 7 ans	156 656
50 à 54 ans	8 à 12 ans	157 552
45 à 49 ans	13 à 22 ans	142 739
30 à 39 ans	23 à 32 ans	104 320
moins de 30 ans	plus de 32 ans	97 999
Engagement total		683 180

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Hypothèses de calculs retenues

- base d'un départ volontaire à 62 ans,
- progression de salaires 1 % constant,
- taux de rotation de 3 % constant pour les non cadres et 2 % constant pour les cadres
- taux d'actualisation : 0.76 %
- taux de charges sociales moyen : 34 %

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	427 720
-Contribution C3S	57 506
-Contribution Effort Construction	48 244
Total des allègements	533 470

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Financière B2C	SAS	10733923	5 rue Röntgen Quimper

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS LOCARMOR
29104 QUIMPER CEDEX

Page : 32

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI KERERVEN	10 000		60,00	6 000	6 000			162 070	43 484		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Rentrées sur créances amorties	8 280	77140000
Total	8 280	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	131	67120000
- Amendes et pénalités	68	67190000
- VNC des immobilisations cédées	23 705	67520000
- Dotation exceptionn. aux amortissements	229	68710000
Total	24 133	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	23 909
Remboursement TICPE	212 507
Remboursement IFC	14 083
Remboursement assurance	137 097
Total	387 596

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	19
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	20
Permanence ou changement de méthodes	20
Informations générales complémentaires	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	21
Etat des amortissements	22
Etat des provisions	23
Etat des échéances des créances et des dettes	23
Composition du capital social	24
Fonds commercial	24
Autres immobilisations incorporelles	24
Evaluation des immobilisations corporelles	24
Evaluation des amortissements	25
Evaluation des matières et marchandises	25
Dépréciation des stocks et en cours	25
Evaluation des créances et des dettes	25
Dépréciation des créances	25
Produits à recevoir	25
Charges à payer	26
Charges et produits constatés d'avance	26
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	27
Variation des capitaux propres	27
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	28
Ventilation de l'effectif moyen	28
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	28
Honoraires des commissaires aux comptes	28
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	29
Montant des engagements financiers	29
Informations en matière de crédit bail	30
Engagement en matière de pensions et retraites	30
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	31
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	31
Liste des filiales et participations	32

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	32
Transferts de charges	32

NA = Non Applicable NS = Non significative

Cabinet eolis -Ecpm & Associés

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
14 - Rue du Bignon - ZA du Champ Fleuri
44840 LES SORINIERES
Téléphone 02 40 34 27 98

Cabinet Accv Audit

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
Boulevard de l'Épervière - ZAC de Beuzon
49000 ECOUPLANT
Téléphone 02 40 40 08 20
Télécopie 02 40 94 34 81

Sas Locarmor

5 rue Rontgen
Z.I. de Kernevez
29000 - QUIMPER

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Cabinet eolis -Ecpm & Associés

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
14 - Rue du Bignon - ZA du Champ Fleuri
44840 LES SORINIERES
Téléphone 02 40 34 27 98

Cabinet Accv Audit

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
Boulevard de l'Épervière - ZAC de Beuzon
49000 ECOUFLANT
Téléphone 02 40 40 08 20
Télécopie 02 40 94 34 81

Sas Locarmor

Société au capital de 1.009.000 €

Siège social : 5 rue Rontgen – ZI de Kernevez

29000 QUIMPER

R.C.S QUIMPER : 377 080 445

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Locarmor, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés sur la page 20 de l'annexe, dans la note « Changement de méthode », concernant le reclassement en exploitation des cessions de matériels d'occasion.

L'incidence sur les comptes est l'inscription en chiffre d'affaires de ces ventes pour 2 457K€.

4 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables appliquées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

5 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

6 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Cabinet eolis -Ecpm & Associés

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
14 - Rue du Bignon - ZA du Champ Fleuri

44840 LES SORINIERES
Téléphone 02 40 34 27 98

Cabinet Accv Audit

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Angers

Boulevard de l'Épervière - ZAC de Beuzon

49000 ECOUFLANT

Téléphone 02 40 40 08 20
Télécopie 02 40 94 34 81

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

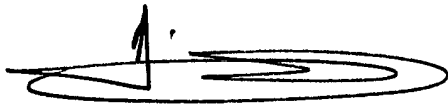
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait aux Sorinières, le 27 juillet 2020

Accv Audit

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Angers



Didier Viotte

Associé

eolis - ecpm & associés

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



Jean-Claire Bazin

Associé

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	426 485	422 932	3 553	12 732	-9 179	-72.09
	Fonds commercial (1)	720 000		720 000	720 000		
	Autres immobilisations incorporelles	200 188		200 188	200 188		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	339 463	138 096	201 367	211 307	-9 940	-4.70
	Installations techniques, matériel et outillage	19 806 890	17 052 139	2 754 751	2 370 194	384 557	16.22
	Autres immobilisations corporelles	12 013 243	9 409 663	2 603 580	2 486 795	116 784	4.70
	Immobilisations en cours	416 950		416 950	40 000	376 950	942.37
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	6 000		6 000	6 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	292 828	10 907	281 921	211 921	70 000	33.03	
Total II	34 222 047	27 033 738	7 188 309	6 259 137	929 172	14.85	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	291 593		291 593	263 877	27 716	10.50
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 864 940		1 864 940	1 529 656	335 283	21.92
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 520 545	745 122	11 775 422	10 064 325	1 711 098	17.00
	Autres créances	3 886 849		3 886 849	2 395 445	1 491 404	62.26
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	625		625	625			
Disponibilités	4 488 641		4 488 641	3 299 529	1 189 113	36.04	
Charges constatées d'avance (3)	475 368		475 368	508 572	-33 204	-6.53	
Total III	23 528 561	745 122	22 783 439	18 062 029	4 721 410	26.14	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	57 750 608	27 778 861	29 971 748	24 321 166	5 650 582	23.23	

eolis

(1) Dont droit au bail 10 000
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an 102 496

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SOCOGEC QUIMPER

ACCV AUDIT
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 009 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 009 000		1 009 000			
	Réserves						
	Réserve légale	100 900		100 900			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	9 835 654		8 362 556		1 473 098	17.62
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 999 018		2 159 218		839 801	38.89
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	13 944 572		11 631 674		2 312 898	19.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	50 000		84 500		-34 500	-40.83
Total III		50 000		84 500		-34 500	-40.83
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 897 165		3 943 458		953 706	24.18
	Concours bancaires courants	8 290		2 364		5 925	250.62
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 630 757		3 392 673		1 238 084	36.49
	Dettes fiscales et sociales	5 273 048		4 448 604		824 444	18.53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	467 910		326 405		141 505	43.35	
Autres dettes	692 769		487 119		205 651	42.22	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	7 237		4 370		2 867	65.62
	Total IV	15 977 176		12 604 992		3 372 184	26.75
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		29 971 748		24 321 166		5 650 582	23.23

eolis

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

12 668 306 9 861 875

ACCV AUDIT
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	12 082 103		12 082 103	7 305 456		4 776 647	65.38
Production vendue de biens							
Production vendue de services	45 096 584		45 096 584	41 165 350		3 931 234	9.55
Chiffre d'affaires NET	57 178 687		57 178 687	48 470 806		8 707 880	17.97
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			3 080	7 378		-4 298	-58.26
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			444 017	389 938		54 080	13.87
Autres produits			21 547	15 680		5 867	37.42
Total des Produits d'exploitation (I)			57 647 331	48 883 802		8 763 529	17.93
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			6 987 773	4 580 058		2 407 715	52.57
Variation de stock (marchandises)			-353 283	-211 505		-141 778	-67.03
Achats de matières premières et autres approvisionnements			559 286	602 773		-43 487	-7.21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-27 716	-42 790		15 074	35.23
Autres achats et charges externes *			28 256 042	26 532 115		1 723 927	6.50
Impôts, taxes et versements assimilés			1 212 584	1 191 104		21 481	1.80
Salaires et traitements			11 239 443	10 548 584		690 860	6.55
Charges sociales			3 621 602	3 430 900		190 702	5.56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 702 307	1 424 982		277 325	19.46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			61 616	171 275		-109 659	-64.03
Dotations aux provisions				50 000		-50 000	-100.00
Autres charges			26 466	26 355		111	0.42
Total des Charges d'exploitation (II)			53 286 121	48 303 851		4 982 269	10.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 361 210	579 951		3 781 260	652.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

17 355 9 395
10 800

ACCV AUDIT
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 647		4 881		11 765	241.03
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	16 647		4 881		11 765	241.03
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	64 948		60 300		4 648	7.71
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	64 948		60 300		4 648	7.71
2. Résultat financier (V-VI)	-48 302		-55 419		7 117	12.84
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 312 909		524 532		3 788 377	722.24
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 280		2 146		6 134	285.84
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 750 527		-1 750 527	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			37 621		-37 621	-100.00
Total VII	8 280		1 790 295		-1 782 014	-99.54
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	199		47 813		-47 614	-99.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 705		41 446		-17 741	-42.80
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	229		26		203	770.76
Total VIII	24 133		89 285		-65 152	-72.97
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-15 853		1 701 009		-1 716 862	-100.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	427 720				427 720	
Impôts sur les bénéfices (X)	870 317		66 323		803 994	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	57 672 258		50 678 978		6 993 280	13.80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	54 673 240		48 519 760		6 153 479	12.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 999 018		2 159 218		839 801	38.89

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

11 282 914 10 958 857

16 417 4 546

SOCOGEC QUIMPER

ACCV AUDIT
Commissaire aux comptes

eolis

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 29 971 747.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 57 178 686.76 Euros et dégagant un bénéfice de 2 999 018.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1 - Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec la situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement des ses comptes au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

2- Information au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions des articles L 832-2, L 833-2 et L 834-2 du Plan Comptable Général, sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer momentanément ses établissements entre le 17/03 et le 31/03/2020. Une réouverture échelonnée a eu lieu à compter du 01/04/2020 avec un effectif réduit jusqu'au 31/05/2020. Le chiffre d'affaires et l'activité de l'entreprise ont donc été impactés.

3- Incertitudes pesant à la date d'arrêté des comptes sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

A la date d'établissement des comptes annuels 2019, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les dispositions suivantes :

- Mise en place des mesures sociales selon les besoins et les services : recours à l'activité partielle, arrêts de travail pour garde d'enfants

- Mises en place de mesures financières : report de 6 mois des échéances de crédit-bail et d'emprunts, demande d'un Prêt Garanti par l'Etat (P.G.E.) en cours d'élaboration.

eolis

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- classement en chiffre d'affaires des produits de cession de matériels d'occasion afin présenter les comptes selon les pratiques en cours dans la profession et en considérant qu'il s'agit d'une activité courante et récurrente ;

- incidence :

* le prix de vente de matériels d'occasion s'est élevé à 2 457 162 € en 2019 contre 1 750 527 € en 2018,

* le chiffre d'affaires 2019 se trouve majoré d'autant, ainsi que la marge commerciale et le résultat d'exploitation. A l'inverse, le résultat exceptionnel est minoré.

Informations générales complémentaires

La société n'a pas au cours de l'exercice clos le 31/12/2019 enregistrée de modifications notables tant en ce qui concerne son activité et ses effectifs que sa structure juridique.

Le groupe constitué par les sociétés :

eolis

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- SAS LOCARMOR
- SAS FINANCIERE B2C

a opté, à compter du 01/01/2016, pour le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Une convention d'intégration fiscale conclue entre les sociétés règle la répartition de l'impôt : le résultat comptable de la filiale, la SAS LOCARMOR, n'est pas impacté par l'intégration fiscale. La société mère est seule bénéficiaire de l'économie d'impôt résultant de cette convention.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 346 673		
Constructions sur sol propre	77 278		
Constructions sur sol d'autrui	255 241		6 944
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 010 233		1 460 244
Installations générales agencements aménagements divers	7 408 621		458 862
Matériel de transport	2 447 729		99 081
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 469 271		183 333
Immobilisations corporelles en cours	40 000		416 950
TOTAL	30 708 373		2 625 414
Autres participations	6 000		
Prêts, autres immobilisations financières	222 828		70 000
TOTAL	228 828		70 000
TOTAL GENERAL	32 283 875		2 695 414

eolis

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 346 673	1 346 673
Constructions sur sol propre			77 278	77 278
Constructions sur sol d'autrui			262 185	262 185
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		663 587	19 806 890	19 806 890
Installations générales agencements aménagements divers			7 867 483	7 867 483
Matériel de transport		53 459	2 493 351	2 493 351
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		196	1 652 408	1 652 408
Immobilisations corporelles en cours	40 000	0	416 950	416 950
TOTAL	40 000	717 242	32 576 546	32 576 546
Autres participations			6 000	6 000
Prêts, autres immobilisations financières			292 828	292 828
TOTAL			298 828	298 828
TOTAL GENERAL	40 000	717 242	34 222 047	34 222 047

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	413 753	9 179		422 932
Constructions sur sol propre	76 759	399		77 158
Constructions sur sol d'autrui	44 453	16 485		60 938
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 640 039	1 052 194	640 094	17 052 139
Installations générales agencements aménagements divers	5 310 091	395 017		5 705 108
Matériel de transport	2 310 382	81 009	53 041	2 338 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 218 353	148 024	172	1 366 205
TOTAL	25 600 078	1 693 128	693 307	26 599 899
TOTAL GENERAL	26 013 831	1 702 307	693 307	27 022 831

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 179				
Constructions sur sol propre	399				
Constructions sur sol d'autrui	16 485				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 052 194				
Instal.générales agenc.aménag.divers	395 017				
Matériel de transport	81 009				
Matériel de bureau informatique mobilier	148 024				
TOTAL	1 693 128				
TOTAL GENERAL	1 702 307				

eolis

ACCV AUDIT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	84 500		34 500		50 000
TOTAL	84 500		34 500		50 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	10 907				10 907
Sur comptes clients	705 427	61 616	21 921		745 122
TOTAL	716 334	61 616	21 921		756 030
TOTAL GENERAL	800 834	61 616	56 421		806 030
Dont dotations et reprises d'exploitation		61 616	56 421		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	292 828	0	292 828
Clients douteux ou litigieux	893 662	893 662	
Autres créances clients	11 626 883	11 626 883	
Personnel et comptes rattachés	658	658	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 224	24 224	
Taxe sur la valeur ajoutée	772 626	772 626	
Divers état et autres collectivités publiques	212 507	212 507	
Groupe et associés	2 739 090	2 636 594	102 496
Débiteurs divers	137 745	137 745	
Charges constatées d'avance	475 368	475 368	
TOTAL	17 175 590	16 780 266	395 324

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 731	11 731		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 893 723	1 584 854	3 308 869	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 630 757	4 630 757		
Personnel et comptes rattachés	1 705 094	1 705 094		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 255 989	1 255 989		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 223 318	2 223 318		
Autres impôts taxes et assimilés	88 647	88 647		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	467 910	467 910		
Autres dettes	692 769	692 769		
Produits constatés d'avance	7 237	7 237		
TOTAL	15 977 175	12 668 306	3 308 869	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 179 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 225 344			

eolis

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	5 045			5 045

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation	
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		Global
Fonds commercial Carhaix	300 000			300 000	
Fonds commercial Auray	400 000			400 000	
Fonds commercial Montoir	10 000			10 000	
Droit au Bail Paimpol	10 000			10 000	
Mali de Fusion Loc&Co	200 188			200 188	
Total	920 188			920 188	

Le mali de fusion correspond à la valeur du fonds de commerce Loc&Co constatée lors de la fusion du 04/10/2008.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Après contrôle de l'absence de perte de valeur, les fonds commerciaux n'ont pas donné lieu à dépréciation au 31/12/2019.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	401 880	100.00
Logiciels	24 407	50.00
Dépôt de marque	198	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 et 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	518 121
Autres créances	374 475
Total	892 596

eolix

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 731
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 907
Dettes fiscales et sociales	1 979 958
Autres dettes	620 479
Total	2 892 075

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		475 368
Total		475 368
	Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation		7 237
Total		7 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	6 000		
Autres créances	2 739 090		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	9 472 456
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 159 218
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 631 674
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	11 631 674
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	-686 120
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	10 945 554
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	-686 120
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	-686 120

eolix

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

L'article R.233-14 11° du code de commerce stipule que soit mentionné de manière globale le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction des sociétés contrôlées. Attendu que le nombre de ces membres est très restreint, cette mention ne permet pas de donner une information globale, mais revient à donner une information individuelle, ce qui contrevient aux dispositions de l'article visé. Aussi, le montant de ces rémunérations n'est pas mentionné.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	33
Agents de maîtrise et techniciens	72
Ouvriers	274
Total	379

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 312 909	1 270 682
Résultat exceptionnel (hors participation)	-15 853	-400 364
Résultat comptable (hors participation)	4 297 056	870 318

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 34 449 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 34 449 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

eolix

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	325 615
Total	325 615

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CIO
 Montant initial de cette garantie : 163 450
 Montant restant dû en capital : 71 682
 Date de fin d'échéance de la garantie : 10/02/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : CRCA
 Montant initial de cette garantie : 586 000
 Montant restant dû en capital : 253 933
 Date de fin d'échéance de la garantie : 10/02/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement de matériel et outillage

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions		10 041
Autres engagements donnés :		32 265 372
Redevances à courir de crédit-bail mobilier	32 265 372	
Total (1)		32 275 413

Engagements reçus

Caution solidaire SAS FINANCIERE B2C au profit du CIC		500 000
Total		500 000

eolis

ACCV AUDIT
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			53912551		53912551
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			12787819		12787819
- dotations de l'exercice			9 882 042		9 882 042
Total			22669861		22669861
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			22662271		22662271
- exercice			11340612		11340612
Total			34002883		34002883
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			10765657		10765657
- entre 1 et 5 ans			20895275		20895275
- à plus de 5 ans			59 975		59 975
Total			31720907		31720907
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			33 132		33 132
- entre 1 et 5 ans			499 127		499 127
- à plus de 5 ans			12 207		12 207
Total			544 466		544 466
Montant en charge sur l'exercice			11282914		11282914

Valeur d'origine des biens financés en crédit-bail au 31/12/2018 : 46 657 381 €

Valeur d'origine des biens financés en crédit-bail en 2019 : 17 041 115 €

Valeur d'origine des biens financés en crédit-bail dont le
contrat s'est terminé en 2019 : 9 785 945 €

Valeur d'origine des biens financés en crédit-bail au 31/12/2019 : 53 912 551 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance, un contrat en vue de couvrir les indemnités de fin de carrière. Les versements effectués au fil du temps ont permis de constituer une épargne qui s'élève à 261 130 € au 31/12/2019. Pour information, le tableau ci-dessous présente la dette actuarielle de la société en matière d'indemnités de fin de carrière au 31/12/2019.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
60 ans ou plus	moins de deux ans	23 914
55 à 59 ans	3 à 7 ans	156 656
50 à 54 ans	8 à 12 ans	157 552
45 à 49 ans	13 à 22 ans	142 739
30 à 39 ans	23 à 32 ans	104 320
moins de 30 ans	plus de 32 ans	97 999
Engagement total		683 180

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Hypothèses de calculs retenues

- base d'un départ volontaire à 62 ans,
- progression de salaires 1 % constant,
- taux de rotation de 3 % constant pour les non cadres et 2 % constant pour les cadres
- taux d'actualisation : 0.76 %
- taux de charges sociales moyen : 34 %

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	427 720
-Contribution C3S	57 506
-Contribution Effort Construction	48 244
Total des allègements	533 470

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Financière B2C	SAS	10733923	5 rue Röntgen Quimper

polis

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS LOCARMOR
29104 QUIMPER CEDEX

Page 32

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SCI KERERVEN	10 000		60.00	6 000	6 000			162 070	43 484		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Rentrées sur créances amorties	8 280	77140000
Total	8 280	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	131	67120000
- Amendes et pénalités	68	67190000
- VNC des immobilisations cédées	23 705	67520000
- Dotation exceptionn. aux amortissements	229	68710000
Total	24 133	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement formation	23 909
Remboursement TICPE	212 507
Remboursement IFC	14 083
Remboursement assurance	137 097
Total	387 596